

**REUNION DE BUREAU MISSION LOCALE DU ROANNAIS****VENDREDI 15 JUIN 2018****COMPTE-RENDU**

---

**PRESENTS :** Monsieur BRUYERE Dominique, Monsieur LAIADI Benabdallah, Monsieur PONTILLE Hervé, Monsieur MAGAT Yves, Madame CARRENO Mercédès, Monsieur DETOUR Jean Marc, Madame GODARD Sylvie

**ABSENTS :** Monsieur NICOLIN Yves

**1 - POINT SUR LE PERSONNEL**

Monsieur BRUYERE explique que l'Etat baisse ses financements à hauteur de 20 921 euros pour 2018 et revoit les objectifs CPO à la hausse. Ces objectifs conditionneront le versement de 10% à 20% du solde de la subvention. La Région devrait appliquer les mêmes dispositions sur 2019.

En conséquence, il a été décidé de ne pas renouveler les contrats de Madeline SOLARI, Conseillère en Evolution Professionnelle, et Camille GUARDAO, Développeur de l'Alternance. Les postes pourvus dans le cadre de la Garantie Jeunes n'auraient pu leur être proposés, ne correspondant pas à leurs compétences. Les dossiers de Madame SOLARI ont été répartis sur les 9 CEP en poste.

Le poste de développeur de l'alternance est proposé à l'ensemble de l'équipe par voie d'affichage et en priorité à Madame DELORME Sandrine, Conseillère Emploi Recrutement, qui avait postulé lors de sa création.

Conformément à la Loi (dixit les délégués du personnel et l'Inspection du Travail) le CDI de Madame PESCOSOLIDO Marie, qui a démissionné pour un autre emploi plus près de son domicile, est remplacé par un CDI pour Madame PAIRE Caroline, malgré que celle-ci soit la dernière rentrée.

Madame ORTEGA Cindy, qui finissait son Emploi d'Avenir le 27/05/18, a été prolongée en CDD Conseillère en Evolution Professionnelle niveau 1 jusqu'au 31/12/2018 et le contrat de Madame HERMET LAURENT Magalie sera également prolongé en CDD Conseillère en Evolution Professionnelle niveau 1 jusqu'au 31/12/2018.

2 embauches dans le cadre de la Garantie Jeunes :

Madame DUPIN Mathilde, CDD du 01/06/2018 jusqu'au 06/06/2018, qui assurera ensuite le remplacement de Madame SIMONNET Meryll pour congé maternité jusqu'à fin décembre 2018.

Madame ABEILLE Sophie débutera son CDD à compter du 09/07/2018 jusqu'au 31/12/2018.

Monsieur FRANCOIS Michel est de nouveau en arrêt maladie, mais cette fois suite à un accident de trajet, son état est préoccupant, il est décidé de demander par courrier l'avis du Médecin du Travail sur sa capacité à tenir son poste.

### **POINT FINANCIER**

Le budget prévisionnel au 31/05/2018 laisse apparaître un déficit à hauteur de 30 K€ qui devrait être compensé par les financements pour lesquels la Mission Locale n'a pas encore de réponse positive à ce jour.

### **3 - PRET POUR INVESTISSEMENT INFORMATIQUE**

La Mission Locale a changé de prestataire informatique, n'étant plus satisfaite des services d'OELIS, elle a contractualisé avec IT CONTACT, prestataire roannais, qui va désormais assurer la maintenance informatique et doit installer un serveur local commun avec la MIFE. Pour ne pas supporter le coût total de cet investissement sur 2018 le Bureau est d'accord pour faire un prêt à hauteur de 60 K€ auprès de la Caisse d'Epargne.

Il ne reste plus chez OELIS que la téléphonie, l'hébergement du nom de domaine et la fibre sur laquelle nous nous étions engagés en mars 2018 et dont le contrat se terminera le 31/05/2021, ce qui représente une charge sur 3 ans à hauteur de 21 168 €.

### **3 – QUESTIONS DIVERSES**

Le Conseil de la Jeunesse s'est réuni pour la première fois le 29/05/2018, 11 jeunes étaient présents.

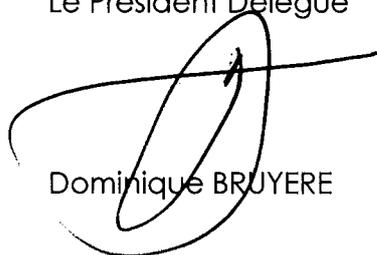
Le travail sur la fusion avec la MIFE a débuté, la Mission Locale absorbera la MIFE en juin 2019 avec effet rétroactif au 01/01/2019.

Madame GODARD évoque la mise en place d'un groupe de travail réunissant des salariés des différents services pour travailler sur l'optimisation des mises à l'emploi, comme cela avait été évoqué lors du précédent Bureau.

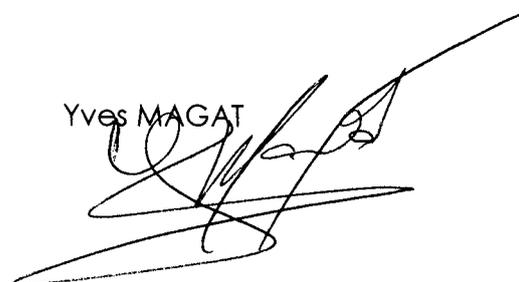
Monsieur Yves MAGAT propose de faire un point sur les jeunes qui n'ont pas de solution au bout de 6 mois de suivi et de réunir une commission d'experts pour traiter les dossiers avec éventuellement la participation des membres du Bureau. Les membres du Bureau donnent leur accord pour engager cette démarche.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président Délégué

  
Dominique BRUYERE

Le Secrétaire

  
Yves MAGAT